

En partenariat avec l'organisme habilité FPC SUD OUEST

Formation hygiène / sécurité des membres du CSE d'une entreprise de 50 à 299 salariés

Formation intra-entreprise



La durée

✖ 2 jours (14 heures)

Tarif : selon devis joint

Les participants

✖ 2 à 10 membres du CSE

Contact : Joëlle Gruelles

Tél : 0778398428 0972602672

Délai d'accès variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session Pré requis : aucun

Evaluations

- Durant la session par le formateur une évaluation des acquis est réalisée.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet

Modalité de validation des compétences

-Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation.

Délai d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Support Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.

Le contexte

L'ordonnance du 22 septembre 2017 définit les missions du CSE :

- Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur, comme la DUP.
- Il reprend les missions Santé, Sécurité et Conditions de travail du CHSCT
- Il possède un droit d'alerte élargi

L'instauration du CSE peut constituer une opportunité d'amélioration de la prévention au sein de l'établissement. Après avoir détaillé le fonctionnement et les missions du CSE, cette formation très pratique s'attache à donner aux membres du

CSE **une compétence de base en matière de prévention** pour leur permettre d'accompagner la Direction dans l'analyse des accidents du travail et la mise à jour du document unique.

Les objectifs de la formation

- ✗ Favoriser un fonctionnement apaisé de l'instance par la compréhension partagée de ses règles de fonctionnement
- ✗ Donner aux membres du CSE les connaissances et techniques nécessaires à l'exercice de leurs attributions réglementaires
- ✗ Permettre aux membres du CSE de contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise.

Les objectifs pédagogiques

- ✗ Se situer en tant que membre du CSE, dans l'instance, dans l'entreprise
- ✗ Dialoguer de manière constructive
- ✗ S'organiser dans l'action
- ✗ Participer à la politique de prévention de son entreprise
- ✗ Tirer les leçons d'un AT

Les outils pédagogiques

Les documents à fournir par l'entreprise :

*(Il est intéressant que les documents précédés par * soient fournis avant la formation, par mail)*

- ✗ Lorsqu'elle existe : les données présentes dans la Base de données économiques et sociales. Ou à défaut lorsqu'il existe : l'accord d'entreprise définissant le contenu de la Base.
- ✗ Dernier bilan annuel
- ✗ *Dernier programme annuel de prévention des risques
- ✗ *4 derniers comptes rendus de réunion CHSCT (réunions sur une année) ou les 4 derniers comptes rendus des réunions du CSE ou de la DUP consacrés aux questions d'hygiène et sécurité ou si ces thèmes sont abordés au cours de toutes les réunions, les comptes rendus de réunion ordinaires du CSE sur 6 mois.
- ✗ 2 comptes rendus d'accident (les analyses ou à défaut d'analyse les déclarations – choisir des accidents ayant eu lieu dans les locaux de l'établissement plutôt que des accidents routiers ou sur chantier).
- ✗ *Document Unique

NB : l'intervenant est soumis à une obligation de confidentialité.

Autres outils :

- ✗ Cours PowerPoint avec vidéo-projection
- ✗ Extraits du droit du travail, normes AFNOR, recommandations CNAMTS, brochures INRS...
- ✗ Films pédagogiques généraux de l'INRS : "Petites chutes et conséquences » ; sur les TMS : « Facteurs de troubles », « Ergonomie et prévention : comprendre le travail pour le rendre plus sûr » ; sur les RPS : « Le stress au travail : le démasquer pour le prévenir ».
- ✗ Outils informatiques d'analyse de facteurs de risques particuliers "Faire le Point sur les RPS"
- ✗ Etc.

Les méthodes pédagogiques

- ✗ Discussions
- ✗ Exercices en groupes sur des supports pédagogiques et/ou les documents de l'entreprise
- ✗ Exercices sur le terrain lorsque les conditions sont réunies : Réalisation d'une visite, Évaluation des risques identifiés avec la méthode de l'entreprise, Proposition de mesures de prévention, Priorisation des mesures proposées.